



Syndicat **Force Ouvrière** DGFIP  
Section locale **FO** DGFIP62  
DDFiP du Pas de Calais 62000 ARRAS

\*\*\*\*\*

☎ : 06.04.40.51.41

@ : [fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr)

🌐 Site web : [www.fo-dgfip-sd.fr/062/](http://www.fo-dgfip-sd.fr/062/)

“ Si celui qui lutte peut perdre, celui qui ne lutte pas a déjà perdu ” Bertolt Brecht

## Evolution de notre réseau territorial Réunion du 19 mai 2015 Compte-rendu

Cette réunion d'information et d'échanges consacrée à l'évolution de notre réseau territorial s'est tenue sous la présidence de Monsieur **Pierre MATHIEU**.

**En préliminaire à cette réunion, FO-DGFIP a réitéré sa demande de voir respecter les règles de représentativité des personnels. En effet, ce qui détermine la représentativité d'une organisation syndicale, ce n'est ni son nom, ni son nombre d'adhérents. Ce qui fait qu'une organisation syndicale est représentative, c'est son résultat aux élections. C'est la loi qui l'impose !**

**En s'évertuant à organiser des réunions où la direction demande à toutes les organisations invitées à se limiter à 2 participants, elle fait fi de ces dispositions légales et tourne le dos à la volonté exprimée des agents dans le choix de leurs représentants.**

**Lors des dernières élections, vous, agents de DGFIP, avez confié à FO-DGFIP 4 sièges aux CTL. C'est donc dans le respect de ce mandat que nous nous sommes présentés devant la direction.**

Trois points ont été abordés :

### **1 – le diagnostic du réseau départemental :**

Ce diagnostic est une démarche ascendante, autrement dit, la DDFiP fait des propositions que la DG valide (ou pas ?). Cet exercice est annuel.

Ce diagnostic comporte plusieurs volets, structurant la réflexion sur le réseau :

#### **1. Photographie de notre réseau :**

- 100 structures (dont 87 comptables et 13 non comptables)
- 47 CDFiP mono-structures
- 11 CDFiP multi-structures
- 1 PELP-PTGC (créé en 2010)
- 1 PCR (future dénomination du pôle patrimonial).

---

**Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais**

La Direction constate que 11% des structures sont éloignées de -20km les unes des autres et que certaines RAN sont en sous effectif chronique (ex : RAN de Montreuil).

## 2. Volet ressources humaines :

La direction a présenté différents graphiques présentant le nombre d'emplois B et C par structures dans le réseau comptable.

A ce niveau de l'information, la Direction fait remarquer :

- que la DDFiP62 fait partie des 6 directions en France ayant 7 Services de Publicité Foncières (**SPF**) ou plus ;
- 29% des **trésoreries mixtes** ont 3 agents B et C.

## 3. Vecteur de communication utilisés et les attentes des usagers :

- ◆ les usagers : l'accueil physique et la *proximité géographique*
- ◆ les professionnels : courrier, courriel, téléphone et *la qualité du service, l'expertise*
- ◆ la collectivité : accueil physique (rural) courrier, courriel, téléphone (urbain) et *la proximité géographique, la qualité de service.*

## 4. volet immobilier

Le parc immobilier de la DDFiP est constitué pour 74% de biens domaniaux et pour 26% de biens locatifs.

Les biens ont été classés par la Direction selon les critères techniques d'Antilope (logiciel immobilier) et les critères conditions de vie au travail. Ce classement ne nous a pas été communiqué.

Elle a rappelé que depuis 2009, elle s'est engagée dans un processus de rationalisation des surfaces occupées pour atteindre l'objectif de 12m<sup>2</sup> par agent. Elle reconnaît qu'aujourd'hui les marges de manœuvre en cette matière restent faibles sauf à trouver des occupants extérieurs pour nos réserves foncières.

## 2 – la description des opérations prévues en 2016 (calendrier, procédures...) :

Pour 2016, les opérations sont déjà validées par le ministre.

La direction a expliqué que les opérations envisagées étaient limitées en nombre afin de pouvoir les accompagner au mieux.

Sans pouvoir nous communiquer un échéancier précis, elle s'est engagée à échelonner ces opérations sur l'ensemble de l'année 2016.

Sur la méthode, chaque projet sera piloté par un chef de projet. Il sera assisté dans sa mission d'un groupe de réflexion auquel seront associés les services des Ressources Humaines, de la Logistique, de la Stratégie et le pôle métier concerné.

1. Fusion des SIE D'ARRAS : fusion du **SIE d'ARRAS EST** avec le SIE d'ARRAS OUEST et transfert de la mission enregistrement au SPF d'ARRAS

Ce projet est piloté par M. MICHAUD.

2. **Trésorerie d'AVION**, fusion avec la trésorerie de LIEVIN

Ce projet est piloté M. VERMEERSCH. Pour des raisons techniques il est programmé pour le 1er janvier 2016. Une vigilance sera portée sur la mise à niveau du poste qui

va être fermé avant le transfert. Les archives devront être en bon état.

### 3. Trésorerie de CROISILLES, fusion avec la trésorerie de BAPAUME

Le chef de projet est Mme ZIFFO DE MAUROCORDATO. Tout comme le projet précédent, et pour les mêmes raisons, il est prévu pour le 1er janvier avec les mêmes points de vigilance.

### 4. Déménagement de la Trésorerie de ST OMER (allée du parc) vers le CDFIP de ST OMER à LONGUENESSE

Ce projet est piloté par M. TOFFEL il devrait aboutir en juin 2016.

### 5. Rapprochement des 3 pôles « enregistrement » du département vers les SPF.

La Direction a annoncé que les agents qui ont été consultés sur ce projet, y sont favorables. Une attention particulière sera portée sur les adjoints auxquels il sera proposé, soit de suivre la mission, soit de rester en SIE. Le cas échéant, il pourrait y avoir la requalification d'un poste B en A pour renforcer l'encadrement dans les pôles enregistrements.

Les opérations vont être lancées dès cet après midi, puisque chaque chef de projet va se réunir avec son groupe de réflexion. Puis ils rendront compte de l'avancé des projets tous les 15 jours. Le but étant que tout soit prêt pour le 15 juillet. Les chefs de services seront informés le 21 mai, les élus courant du mois de mai.

## **3 – les perspectives d'évolution du réseau sur la période 2017/2019 :**

Avant de nous annoncer quoique ce soit, la Direction a insisté sur le fait qu'il s'agissait en cette matière de «possibilité d'évolution ». Le découpage étant annuel, il est susceptible de modification.

Pour l'exercice, le directeur département est reparti du projet stratégique pour le décliner au plan local :

### 1. « Fusion de services identiques implantés sur un même site »

Dans le Pas-de-Calais, pourraient donc être concernés, les SIE d'ARRAS (projet 2016), les SIP d'ARRAS, les SPF de BETHUNE, les SIP de LENS et les trésoreries d'ARRAS MUNICIPALE et d'ARRAS BANLIEUE.

Mais, pour que la nouvelle structure reste gérable, elle ne doit pas dépasser une certaine taille : pas plus de 50 emplois et/ou pas plus de 150-180 budgets (même si la présence d'adjoint(s) peut nuancer cette dernière condition).

Dès lors, la Direction a annoncé que :

- pour **ARRAS MUNICIPALE et ARRAS BANLIEUE**, il n'y aura pas de fusion de ces deux postes en 2017-2019. Le projet de déménagement n'a qu'une raison immobilière.
- Pour les **SIP de LENS**, il n'y aura pas de fusion puisqu'un tel projet aboutirait à la création d'un service de plus de 70 agents.
- Par contre pour les **SIP d'ARRAS**, une fusion pourrait être envisagée en fin de

- période. Cette fusion n'est pas prioritaire mais pourrait avoir lieu en 2019.
- pour les **SPF de BETHUNE**, selon la Direction, la fusion aurait déjà dû être réalisée. Ce retard est dû à une contrainte technique. Dès que la fusion des bases « fidji » devient possible, les deux bureaux fusionneront.

## 2. « adaptation du réseau : évolution du maillage territorial »

Ce point concerne les trésoreries mais également les SPF, les pôles enregistrements et les SIE compte tenu du besoin de proximité des usagers professionnels.

Les arbitrages se feront selon certains critères :

1. distance maximale pour les usagers : environ 30 minutes
2. nombre de budgets maximum : 150 à 180
3. type de bien immobilier
4. évolution de l'intercommunalité
5. la situation des personnels concernés

La Direction a ainsi annoncé :

- pour les **SPF** et les **pôles enregistrements** :

Lors du Groupe de travail national du 16 mars 2015 la Direction Générale a annoncé qu'en terme d'implantation, sauf spécificités locales, la cible est d'un seul SPF et pôle enregistrement par département.

Dans ce contexte, pour le Pas-de-Calais, la Direction locale envisage de proposer les **suppressions des SPF de Montreuil, St Omer et St Pol**. Le département maintiendrait les 3 SPF disposant d'un pôle enregistrement (ARRAS, BETHUNE, BOULOGNE).

- Pour les SIE des SIP-E :

La direction envisage de **transférer à LILLERS la partie SIE du SIP-E de BRUAY**. Le SIP-E de LILLERS serait ainsi renforcé et resterait à BRUAY le SIP et la trésorerie. Par contre, il n'est pas envisagé d'autres opérations de ce type.

- pour les trésoreries :

La Direction a rappelé que la suppression de trésorerie est un mouvement engagé depuis longtemps et qu'elle se décide en fonction des critères repris ci-dessus.

Dans le département 10 trésoreries fonctionnent à 3 agents, 9 à 4 agents.

**La Direction a annoncé que ces 19 petites trésoreries sont toutes susceptibles d'être supprimées.** Consciente du facteur anxigène d'une telle annonce elle a néanmoins refusé de communiquer leur nom...

## 3. « spécialisation des services dans un secteur d'activité »

- spécialisation de recouvrement de l'impôt

Cette spécialisation du recouvrement de l'impôt des trésoreries mixtes vers les SIP n'est pas une orientation retenue dans le cadre du projet stratégique. Mais, la DG a validé des projets semblables dès 2014. Cette piste est donc exploitable et selon la direction, les cadres du département y sont favorables.

Pour autant, il ne sera pas envisagé de transfert généralisé sur le département. Les opérations se déploieront au fur et à mesure des restructurations.

Pour 2016, cela concernera donc le recouvrement de l'impôt des 8 communes de la trésorerie de CROISILLES vers le SIP (et pas vers BAPAUME).

- spécialisation hospitalière

Il n'est pas envisagé de spécialiser les 16 postes qui gèrent de la « matière » hospitalière dans le département. Cette spécialisation est d'ailleurs déjà une réalité locale avec les trésoreries d'ARRAS CH, BOULOGNE CH, CALAIS CH et LENS CH.

Par contre, la Direction a annoncé qu'elle étudiait cette possibilité pour **Béthune, St Venant** et sur **Hénin-Beaumont**.

Enfin, questionné sur la réorganisation de la Direction, le Directeur Départemental a expliqué que cela ferait l'objet d'une information en CTL mais que la volonté est de réduire les emplois des A+ en Direction de l'ordre de 20% sur 5 ans.

**Les représentants FO DGFIP62 :**

Jacques REGNIER, Delphine MORTELETTE,

Laurence DIDAUX et Michaël MILLOT

**Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFIP du Pas-de-Calais**